

ÉLECTION - CONSEILLER DISTRICT # 2

Lors de la fin de la période de mise en candidature qui s'est terminée le 16 septembre dernier à 16h30, une seule personne avait déposé son bulletin de candidature.

Monsieur Lucien Pelletier a été élu par acclamation au poste de conseiller représentant le district # 2 de la municipalité de Saint-Aubert. Monsieur Pelletier a été assermenté et peut dès maintenant remplir sa fonction.

Serge Roussel
Président d'élection

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite à cette dernière élection, le conseil de la municipalité de Saint-Aubert se compose des personnes suivantes :

Maire : Monsieur Ghislain Deschênes
Conseiller au district # 1 : Monsieur Sébastien Charrois
Conseiller au district # 2 : Monsieur Lucien Pelletier
Conseiller au district # 3 : Monsieur Pierre Dumas
Conseiller au district # 4 : Monsieur David Racine
Conseiller au district # 5 : Monsieur Marcel Langlois
Conseiller au district # 6 : Monsieur Michel Paré

OFFRE D'EMPLOI OPÉRATEUR SAISONNIER D'ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

PRÉSENTATION DE LA MUNICIPALITÉ

La municipalité de Saint-Aubert compte une population de près de 2 700 habitants dont 1 431 résidents permanents et approximativement 1 200 villégiateurs saisonniers localisés dans le secteur du lac Trois-Saumons. Elle assure la gestion interne de l'entretien et du déneigement de son réseau routier de plus de 70 kilomètres, de l'entretien du réseau d'aqueduc, d'égout pluvial et sanitaire. De plus, elle procède à la collecte des matières résiduelles et recyclables du territoire de la municipalité et fournit ce service auprès de deux autres municipalités avoisinantes.

RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité du responsable des travaux publics, la personne retenue devra effectuer les tâches suivantes:

- Opérer les équipements d'entretien hivernal tels camion de déneigement, niveleuse, souffleuse à neige et rétrocaveuse
- Rédiger un rapport sommaire quotidien des opérations d'entretien effectuées sur les routes de la municipalité
- Participer à l'entretien des véhicules de la municipalité
- Accomplir toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur immédiat

EXIGENCES

- Posséder une formation et/ou une expérience pertinente à l'emploi
- Détenir un permis de conduire valide classe 1 ou 3
- Avoir des notions de mécaniques ou attestation de cours suivis
- Être en bonne condition physique. L'employeur pourra exiger un bilan médical
- Goût de s'impliquer dans l'exécution d'un travail d'équipe
- Démontrer de l'initiative et du leadership
- Soucieux de la qualité des services rendus à la population

CONDITIONS

- Le travail est saisonnier avec possibilité de devenir permanent
- Le travail est sur rotation, avec des plages horaires de 12 heures consécutives
- Rémunération et conditions de travail selon les qualifications et l'expérience
- Seules les candidatures retenues seront contactées
- L'emploi du masculin comprend également le féminin

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature au plus tard le 17 octobre prochain soit par courrier électronique à administration@saint-aubert.net ou encore à l'adresse postale suivante :

Municipalité de Saint-Aubert
14 rue des Loisirs
Saint-Aubert Qc G0R 2R0

Donnée à Saint-Aubert ce 23 septembre 2016

Serge Roussel
Directeur général et
secrétaire-trésorier